



**Monsieur Joseph LE CHAPELAIN**  
Maire de Saint-Paul de Vence  
Hôtel de Ville  
Place de la Mairie  
06570 SAINT-PAUL de VENCE

**Chambre d'agriculture  
des Alpes-Maritimes**

M.I.N. Fleurs 17 - Box 85  
06296 Nice Cedex 3  
Tél. : 04 93 18 45 00  
Fax : 04 93 17 64 04


Email : [accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr](mailto:accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr)

Nice, le 16 août 2019

Monsieur le Maire,

Nos réf. MD/LR/LTD - dg 

**Objet : modification simplifiée  
n°1 du PLU de Saint-Paul-de-  
Vence**

*Dossier suivi par Lucas Turbet  
Delof*  
 06.22.50.91.50

Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> août 2019, vous consultez la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes sur le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune.

Cette modification vise à moduler le taux de logements sociaux d'un emplacement réservé de mixité sociale, situé sur le site de l'ancien camping du Malvan.

Au vu de l'absence d'impact de cette modification sur les espaces et activités agricoles, la Chambre d'Agriculture n'a pas d'observation à émettre sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

  
**Michel DESSUS**

